

COÛT

Des interventions de la caisse **arsia*** sont octroyées sur toutes les analyses (PCR *M. Bovis*, PCR *M. Bovis* en pool, ELISA *M. Bovis* et kit respiratoire en pool) réalisées dans le cadre du plan de lutte *Mycoplasma bovis*. La visite annuelle est totalement prise en charge. Le montant des ristournes est repris sur le site de l'ARSIA ou directement en scannant le QR code ci-dessous :



CONTACT

POUR LE PLAN DE LUTTE

✉ admin.sante@arsia.be
☎ 083 23 05 15 (Option 4)

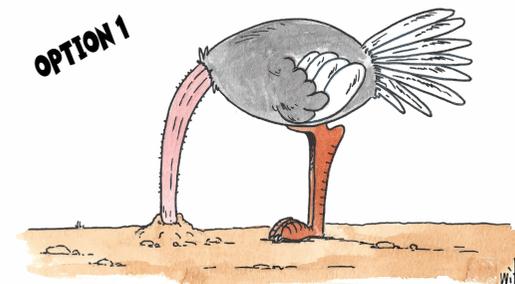
POUR LES INFORMATIONS LIÉES À L'AUTOVACCIN

✉ autovaccin@arsia.be
☎ 083 23 05 15



ET VOUS, COMMENT SOUHAITEZ-VOUS GÉRER LE **MYCOPLASME** DANS VOTRE TROUPEAU ?

OPTION 1



OPTION 2



**DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE
LA CIRCULATION DE **MYCOPLASMA BOVIS**
DANS VOTRE TROUPEAU EXISTENT !**

**OPTEZ POUR LE PLAN DE LUTTE
STRUCTURÉ PROPOSÉ PAR L'ARSIA !**

DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA CIRCULATION DE MYCOPLASMA BOVIS DANS VOTRE TROUPEAU EXISTENT !

Depuis 2023, l'ARSIA propose un plan de lutte structuré. La balle est donc dans le camp des éleveurs... confrontés à des problèmes cliniques ou simplement confrontés à une circulation importante dans leur troupeau, limitant la commercialisation des animaux trop souvent séropositifs.

À QUI CE PLAN S'ADRESSE-T-IL ?

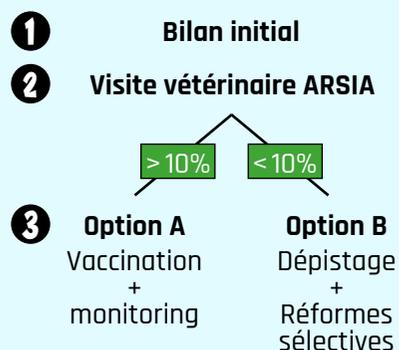
Ce plan de lutte est **VOLONTAIRE**, individuel et ouvert à tout éleveur cotisant **arsia+** souhaitant réduire la circulation de *Mycoplasma bovis* au sein de son troupeau de bovins et d'autant plus lorsque des **signes cliniques** sont observés.

Les éleveurs qui ont déjà mis en place une vaccination *Mycoplasma bovis* peuvent bien évidemment également profiter de ce plan de lutte.

Pour entrer dans le plan, un contrat doit être signé entre l'ARSIA et l'éleveur.

ÉTAPES DU PLAN ?

Le plan de lutte s'organise en 3 étapes :



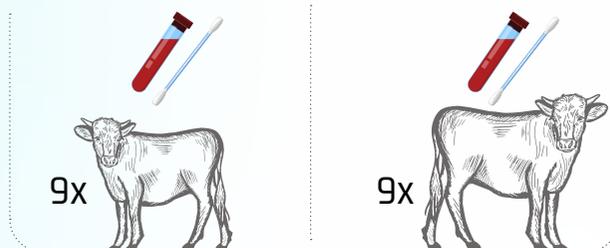
1. BILAN INTIAL

Afin d'objectiver au mieux (1) l'ampleur de la circulation du pathogène ainsi que (2) les points d'action utiles à mettre en place dans l'élevage, un bilan global est réalisé avant le démarrage du plan de lutte. Celui-ci consiste en :

Un **bilan sérologique complet** des bovins de plus de 6 mois **1** Ou Un **bilan bactériologique complet** (écouvillons) de tous les bovins ;



Une photo *M. bovis* des veaux de **0 à 3 mois** **2** et Une photo *M. bovis* des veaux de **3 à 6 mois**



2. VISITE VÉTÉRINAIRE ARSIA

Discussion des résultats et définition d'une STRATÉGIE de lutte.

3. PLAN DE LUTTE

OPTION A SUR BASE D'UNE VACCINATION + MONITORING

Années 1 et 2

VACCINATION DE TOUS LES BOVINS

- Écouvillons réalisés sur une partie du cheptel (analyse PCR en pool)
- Visite vétérinaire ARSIA et conseils

2 bilans PCR négatifs

Années 3 à 5

VACCINATION « DÉGRESSIVE »

(= Vaccination uniquement des animaux déjà vaccinés (années 1-2))

- Bovins vaccinés : écouvillons (analyse PCR en pool)
- Bovins non-vaccinés : sérologie
- Visite vétérinaire ARSIA

Note : la vaccination dégressive permet une sortie à la vaccination ⇒ **investissement gagnant !**

OPTION B SUR BASE D'UN DÉPISTAGE + RÉFORMES SÉLECTIVES

Années 1 à 5

SUIVI ANNUEL

- Sérologies
- Visite vétérinaire ARSIA et conseils
- Conseils de réforme des animaux séropositifs sur 2 sérologies consécutives

2 bilans négatifs

Statut troupeau favorable

COÛT

Des interventions de la caisse **arsia+** sont octroyées sur toutes les analyses (PCR *M. Bovis*, PCR *M. Bovis* en pool, ELISA *M. Bovis* et kit respiratoire en pool) réalisées dans le cadre du plan de lutte *Mycoplasma bovis*. La visite annuelle est totalement prise en charge. Le montant des ristournes est repris sur le site de l'ARSIA ou directement en scannant le QR code ci-dessous :



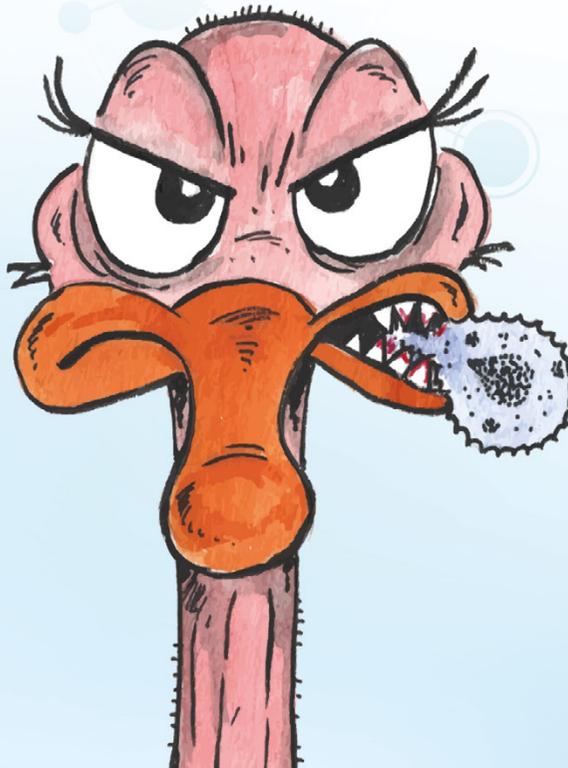
CONTACT

POUR LE PLAN DE LUTTE

✉ admin.sante@arsia.be
☎ 083 23 05 15 (Option 4)

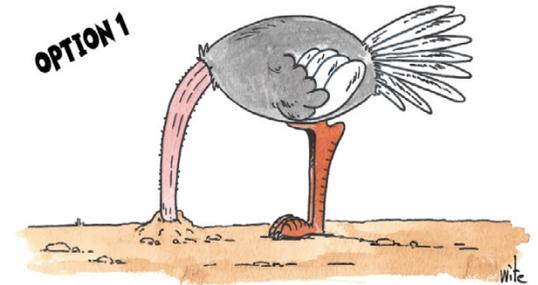
POUR LES INFORMATIONS LIÉES À L'AUTOVACCIN

✉ autovaccin@arsia.be
☎ 083 23 05 15

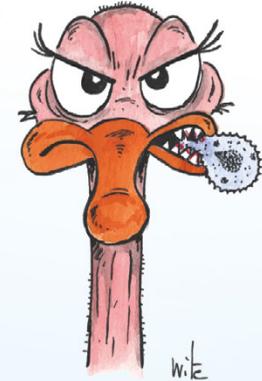


ET VOUS, COMMENT SOUHAITEZ-VOUS GÉRER LE **MYCOPLASME** DANS VOTRE TROUPEAU ?

OPTION 1



OPTION 2



DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE
LA CIRCULATION DE **MYCOPLASMA BOVIS**
DANS VOTRE TROUPEAU EXISTENT !

**OPTEZ POUR LE PLAN DE LUTTE
STRUCTURÉ PROPOSÉ PAR L'ARSIA !**

DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA CIRCULATION DE MYCOPLASMA BOVIS DANS VOTRE TROUPEAU EXISTENT !

Depuis 2023, l'ARSIA propose un plan de lutte structuré. La balle est donc dans le camp des éleveurs... confrontés à des problèmes cliniques ou simplement confrontés à une circulation importante dans leur troupeau, limitant la commercialisation des animaux trop souvent séropositifs.

À QUI CE PLAN S'ADRESSE-T-IL ?

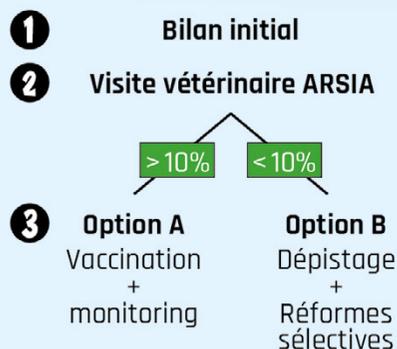
Ce plan de lutte est **VOLONTAIRE**, individuel et ouvert à tout éleveur cotisant **arsia+** souhaitant réduire la circulation de *Mycoplasma bovis* au sein de son troupeau de bovins et d'autant plus lorsque des **signes cliniques** sont observés.

Les éleveurs qui ont déjà mis en place une vaccination *Mycoplasma bovis* peuvent bien évidemment également profiter de ce plan de lutte.

Pour entrer dans le plan, un contrat doit être signé entre l'ARSIA et l'éleveur.

ÉTAPES DU PLAN ?

Le plan de lutte s'organise en 3 étapes :



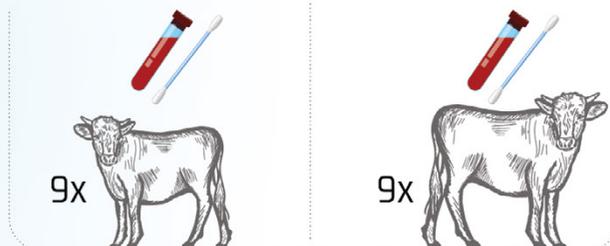
1. BILAN INTIAL

Afin d'objectiver au mieux (1) l'ampleur de la circulation du pathogène ainsi que (2) les points d'action utiles à mettre en place dans l'élevage, un bilan global est réalisé avant le démarrage du plan de lutte. Celui-ci consiste en :

Un **bilan sérologique complet** des bovins de plus de 6 mois **1** **ou** Un **bilan bactériologique complet** (écouvillons) de tous les bovins ;



Une photo *M. bovis* des veaux de **0 à 3 mois** **2** **et** Une photo *M. bovis* des veaux de **3 à 6 mois**



2. VISITE VÉTÉRINAIRE ARSIA

Discussion des résultats et définition d'une STRATÉGIE de lutte.

3. PLAN DE LUTTE

OPTION A SUR BASE D'UNE VACCINATION + MONITORING

Années 1 et 2

VACCINATION DE TOUS LES BOVINS

- Écouvillons réalisés sur une partie du cheptel (analyse PCR en pool)
- Visite vétérinaire ARSIA et conseils

2 bilans PCR négatifs

Années 3 à 5

VACCINATION « DÉGRESSIVE »

(= Vaccination uniquement des animaux déjà vaccinés (années 1-2))

- Bovins vaccinés : écouvillons (analyse PCR en pool)
- Bovins non-vaccinés : sérologie
- Visite vétérinaire ARSIA

Note: la vaccination dégressive permet une sortie à la vaccination ⇒ **investissement gagnant!**

OPTION B SUR BASE D'UN DÉPISTAGE + RÉFORMES SÉLECTIVES

Années 1 à 5

SUIVI ANNUEL

- Sérologies
- Visite vétérinaire ARSIA et conseils
- Conseils de réforme des animaux séropositifs sur 2 sérologies consécutives

2 bilans négatifs

Statut troupeau favorable